

Le Monde de Cornillon en Trièves

Janvier 2014

Le mot du maire

Une année se termine une autre commence inexorablement le temps s'écoule avec son lot de joie et des peines.

Le conseil municipal qui a œuvré tout au long de ces six années a je l'espère géré au mieux les intérêts communaux de façon honnête et équitable pour tous. L'année 2013 a enfin vu le démarrage d'un projet qui était un peu notre Arlésienne, à savoir l'assainissement. Projet coûteux ce qui explique sans doute les délais de mise en œuvre, néanmoins indispensable et de toute façon obligatoire qui si tout va bien se déroulera sur deux années.

Je vais profiter de ce petit mot pour aborder un autre sujet : les ordures ménagères et le tri sélectif.

Le tri ne semble pas concerner tout le monde et c'est regrettable. En effet les ordures ménagères sont incinérées et donc coûtent. Tout ce qui est recyclé rapporte un peu d'argent grâce à la vente. Par conséquent plus de tri permet de maîtriser l'augmentation qui est inéluctable.

J'espère que ces quelques mots feront prendre conscience à quelques uns que trier sert les intérêts de tous.

Sur ces bonnes paroles je terminerais en vous présentant mes meilleurs vœux de santé de bonheur et de réussite pour l'année qui débute.

Gérard Baup

Sommaire :

Espace Municipal

Projets aboutis et Projets en cours

Informations Municipales

Etat civil

L'actu du village

Festivités

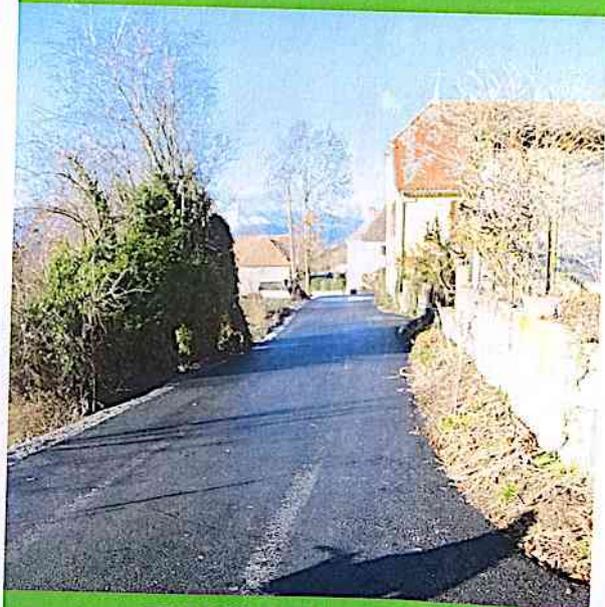


ESPACE MUNICIPAL

LES PROJETS ABOUTIS EN 2013 :

TRAVAUX A VILLARD-JULIEN

Le chantier a été long, s'étalant de juillet à mi-novembre. Mais le résultat en valait l'attente. L'axe principal du hameau s'est embelli par la suppression du réseau aérien et par la réalisation d'une voirie toute neuve. En même temps, la conduite d'eau potable a été intégralement changée.



TRAVAUX AU GRAND ORIOL

Dans le cadre de la réfection du centre du hameau depuis plusieurs années, le parking situé entre le four communal et la salle des fêtes a été remanié. Ainsi des places de stationnement ont été gagnées et les abords arrangés.

TRAVAUX FORESTIERS

Nettoisement et dépressage de semis naturels de la parcelle 13.

Coût : 7300 €

LES PROJETS EN COURS

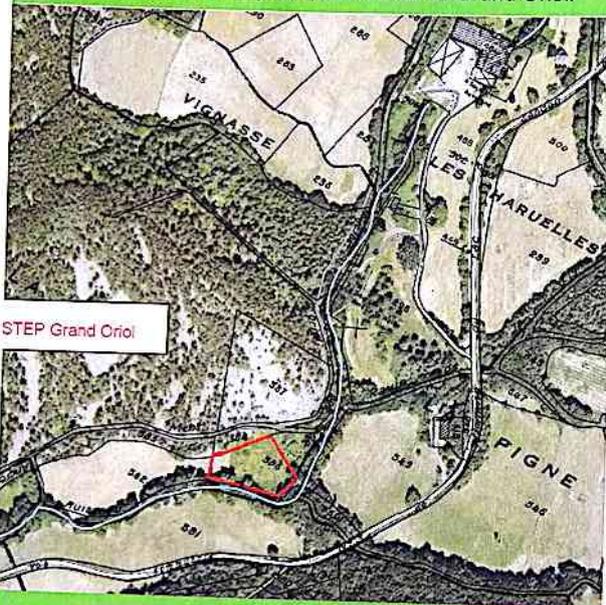
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La maîtrise d'œuvre, lancée au printemps 2013 et attribuée au bureau d'étude VERDI Ingénierie, a pour objectif la réalisation des travaux permettant d'avoir un système d'assainissement collectif aux normes sur les secteurs de Aubépin / Cornillon / Grand Oriol et celui de Villard Julien.

Les autres secteurs (Petit Oriol, Les Richards, Blanchardeyre) ont été zonés en assainissement non collectif.

Les travaux consisteront principalement en la mise en séparatif (séparation des eaux pluviales et des eaux usées) d'une partie des réseaux et la réalisation de deux stations d'épuration des eaux usées.

Les deux sites accueillant les stations (STEP) sont situés avant l'entrée de Villard Julien, et en aval du Grand Oriol.



STEP Grand Oriol



STEP Villard Julien

La technique retenue pour les stations est la filtration sur lits plantés de roseaux. Cette filière d'assainissement s'appuie sur des mécanismes naturels tels que la filtration, activités microbiennes, assimilation par les plantes. Il est particulièrement adapté pour l'assainissement collectif de petites communes comme la nôtre.

Le coût de réalisation des travaux et études liées est évalué à 600.000 euros H.T (hors subventions).

Le démarrage des travaux est prévu sur 2014.

Vincent BLANCHARD

Elections municipales et communautaires 2014 et 30 mars 2014

Mode d'emploi

La loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires a modifié les modes de scrutin.

Les principales modifications pour la prochaine échéance municipale sont :

- 1/ elle abaisse le seuil du scrutin de liste de 3500 à 1000 habitants (Mens et Monestier de Clermont sont concernées).
- 2/dans les communes de plus de 1000 habitants l'élection des conseillers communautaires se fera au suffrage universel direct.
- 3/dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau.

Ordre du tableau :

1. Le Maire
2. Les adjoints dans l'ordre de leur élection (1^{er}, 2nd, etc.).
3. Les conseillers municipaux dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages exprimés sur leur nom.

De ce fait, dans les communes de moins de 1000 habitants, le Maire sera obligatoirement désigné conseiller communautaire sauf s'il démissionne à posteriori de ce dernier mandat. Le suppléant est le suivant du titulaire dans l'ordre du tableau. Les adjoints sont élus au scrutin uninominal et ne sont donc pas tenus de respecter les règles de parité.

Autres nouveautés :

- 1 : Tous les candidats doivent avoir fait acte de candidature en préfecture au plus tard le 3^{ème} jeudi précédant le 1^{er} tour de scrutin.
- 2 : De nouveaux candidats peuvent se déclarer au plus tard le mardi précédant le 2nd tour à condition que le nombre de candidats (élus ou non) du 1^{er} tour soit inférieur au nombre de place à pourvoir.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les électeurs ont le droit de rayer, de rajouter, de panacher les noms. Un bulletin comportant plus ou moins de noms que de conseillers à élire est valable. Les noms inscrits au delà du nombre de conseillers à élire et ceux dont les personnes n'ont pas de déclaration de candidature ne sont pas décomptés. (Pour rappel, à Cornillon, nous avons 11 conseillers à élire).

Pierre SUZZARINI

Le Budget Communal 2013

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
Dépenses fonctionnement	158900	
Recettes fonctionnement		209800
Dépenses investissement	69600	
Recettes investissement		106900

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses fonctionnement	38700	
Recettes fonctionnement		32100
Dépenses investissement	90500	
Recettes investissement		28400

L'ACTU DU VILLAGE

ADMR du canton de Mens

La référence de service à la personne

L'Aide à Domicile en Milieu Rural est une association de la loi de 1901, gérée par un conseil d'administration de bénévoles. La fédération ADMR de l'Isère regroupe 168 associations locales ; la fédération nationale regroupe l'ensemble du réseau. Nous intervenons sur l'ensemble des communes du canton de Mens et sommes ouverts à tous les publics.

Nous proposons quatre prestations principales :

Aide au maintien à domicile : aide et accompagnement, ménage, entretien du linge, courses, aide à la toilette.

Portage de repas à domicile : nous assurons ce service tous les jours.

Au menu : entrée, plat principal (viande ou poisson, légumes ou féculents, fromage, dessert, pain.

Pour le soir, potage et dessert.

La formule très souple : il suffit d'avertir deux jours à l'avance pour une commande ou une annulation.

Le service est fait en liaison froide.

La téléassistance Filien ADMR

Pour les personnes en perte d'autonomie un besoin de sécurité est évident, notamment pour les gens isolés.

Le service répond à votre appel pour alerter un réseau qui vient chez vous (famille, voisins, pompiers...).

Soutien aux familles

Pour faire face aux aléas de la vie, un soutien possible pour l'entretien de la maison et une action socio-éducative avec les enfants.

Financement possible par la CAF.

Pour le maintien à domicile des aides financières sont possibles par les mutuelles, les caisses de retraites, le Conseil Général de l'Isère.

Nous travaillons en lien avec le SIAD de Mens. Nous sommes aussi présents dans les différentes animations concernant la prévention de la perte d'autonomie et toutes initiatives par le travail en réseau avec les professionnels, bénévoles, collectivités locales pour optimiser notre efficacité.

Bernadette DUBANT

Noël GIRARD, bénévoles de l'association.



ADMR - canton de Mens

Avenue Jean Ripert à Mens

Tél : 04 76 34 66 67

Permanence d'accueil : MARDI et JEUDI de 10 h à 12 h.

DES NOUVELLES DE NOS CHAMPIONS !!



Nicolas MARTIN

Pour la saison 2013, côté cross. Participation aux championnats de France dans la course la plus relevée de l'Hexagone. Un très bon souvenir sportif malgré une 158ème place.

Côte trail, 9ème des championnats du monde aux Pays de Galles, 2ème du trail de Faverges, 5ème des premiers championnats de France et 3ème de la coupe de France. Et surtout, des centaines de kilomètres sur mon vélo ou avec mes baskets, des beaux moments de partage avec les copains et un peu de souffrance. En clair, une belle saison!!



François Larrède © 2013

Maxime SUZZARINI

Pour Maxime, il a fini la saison 2013 en jouant sa dernière saison junior (éliminé en 1/2 finale du championnat de France) et en sénior Magnus avec des résultats très mitigés pour les Brûleurs de loups. Puis au mois d'avril, il est parti en Australie pour faire une saison avec le club de Canberra (capital de l'Australie). Après un temps d'adaptation un peu difficile, il a profité de ce pays. Par contre le niveau de hockey est franchement plus faible qu'en France. Cela lui a permis d'avoir du temps de glace (plutôt que la préparation physique en France. Il a aussi découvert un vrai engouement et un vrai soutien du public pour les joueurs et le club contrairement à ce que l'on connaît en France. A son retour fin août, il est parti au club d'Anglet (banlieue de Biarritz) pour un contrat d'une saison. Ce club joue en D1 soit le 2ème niveau de championnat et a présenté un projet de remonter en Magnus en trois ans en s'appuyant sur de jeunes joueurs. Ils sont actuellement 5ème du championnat avec comme objectif cette saison de disputer les play-off, c'est à dire d'être dans les 8 premiers. Il est très content de son équipe, du club et du pays basque où il se plaît beaucoup.

INFORMATIONS MUNICIPALES

FORMATION PREMIERS SECOURS

Pour la deuxième édition de la formation « Premier Secours », sept habitants ont pris part au stage d'une journée et demi sous la houlette d'Anne GACHET qui est formatrice Sauveteur Secouriste du Travail. Cette formation a notamment permis d'ap-

LE COLIS DE NOËL

Ce Dimanche 22 décembre 2013, nous nous sommes retrouvées à 9h30 à la salle de la Mairie pour la préparation des colis de Noël offerts par le CCAS de Cornillon-en-Trièves à nos aînés de plus de 70 ans.

Au préalable, nous nous étions réunies un soir début décembre pour l'élaboration de ce colis.

Après avoir disposé les cartons sur la table, nous avons déposé à l'intérieur un bocal d'asperges, une douzaine d'escargots, une cuisse de canard et son accompagnement de châtaignes, deux petits fromages du terroir (un Vulsonnais et un Cabrioul) ; la bûche traditionnelle, mandarines, nonnettes, un paquet de café, une boîte de chocolats, une bouteille de vin pour les messieurs et de Clairette pour les dames.

Puis vient le temps de les couvrir avec le papier cadeau et de la pose du nœud et de l'étiquette nominative.

Le Maire nous a alors rejointes pour la distribution. Après Grand-Oriol, Aubépin, la Citadelle et les Richards, nous nous sommes rendus à Mens. Retour par le Petit-Oriol puis Villard-Julien.

27 colis ont été remis dont 3 à la maison de retraite. Chacun a aussi reçu un calendrier avec les photos des montagnes du Trièves.

Ce petit moment convivial passé avec chacun de nos aînés nous apporte beaucoup de joie. Nous sommes toujours accueillis chaleureusement. C'est une rencontre privilégiée, parfois la seule de l'année, où nous pouvons échanger. Encore tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

Angelina GUILLEN

Collecte des adresses mails des habitants

La mairie souhaite collecter les adresses mails des habitants afin de mieux communiquer sur les informations communales. Cette démarche se veut volontaire de la part des habitants. Il va de soi que cette base de données sera protégée et anonyme. Alors nous invitons les habitants intéressés à contacter la mairie par l'adresse mail suivante : mairie.cornillon-en-trieves@wanadoo.fr. Il suffira de signaler que vous voulez être dans le mailing « Informations municipales ». Merci d'avance pour votre participation.

CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE MENS :

Lundi	9h/12h 14h/17h
Mercredi	9h/12h 14h/17h
Samedi	9h/12h 14h/17h

Numéros Utiles

Mairie : 04.76.34.96.16

Horaire d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h-12h

Mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-16h

e-mail : mairie.cornillon-en-trieves@wanadoo.fr

Communauté de communes du Trièves : 04.76.34.11.22

Trésorerie de Mens : 04.76.34.63.71

École maternelle : 04.76.34.60.44

École primaire : 04.76.34.60.86

Collège : 04.76.34.81.81

ETAT CIVIL 2013

Mariages : Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !!!!!

Daphnée LINARDOS et Julien DORNE le 6 juillet 2013.

Sylvie DORIOL et Dominique DREVARD le 7 décembre 2013.

Naissances : Bienvenue aux petits Cornillonais !!!

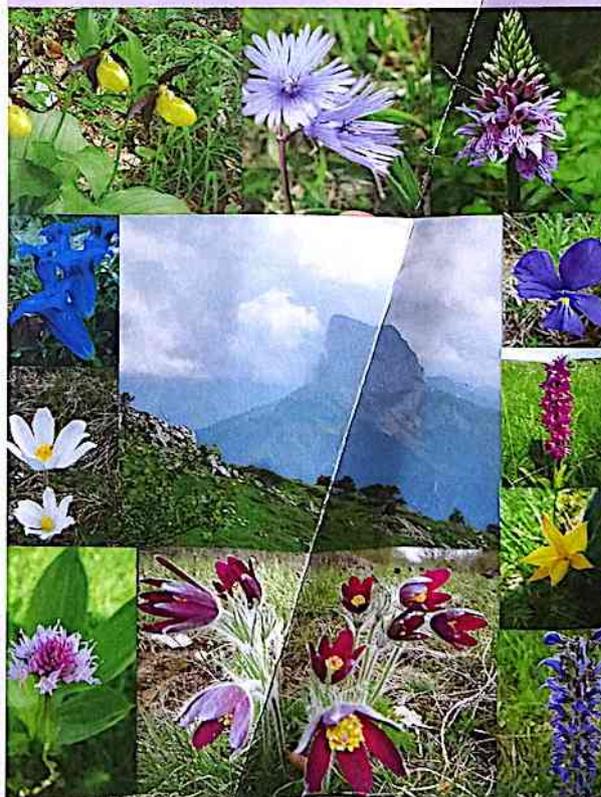
Sam BATAILLE-STRAPPAZZON né le 29 juin 2013. Fils de Fanny STRAPPAZZON et Mathieu BATAILLE.

Alicia DAPSENCE née le 10 décembre 2013. Fille de Sheila et Denis DAPSENCE

Inhumée à Cornillon :

Yvette CHEVILLON Epouse PONCET décédée le 23 Février 2013

Christine GERIN Epouse BRONNER décédée le 26 août 2013





LES REPAS DE CORNILLON

Depuis plusieurs années, pour clôturer la saison d'hiver et la saison d'été, les habitants peuvent se rassembler lors de repas organisés par la commune et le Comité des Fêtes.

Le premier week-end de mars pour le repas raviole précédé d'un atelier de fabrication.

Le premier week end de septembre pour un repas communal à base de gibier préparé par nos amis les chasseurs.



Arrête ton ch'art ! Fais ton foïn ! Événement Celtique ?!!

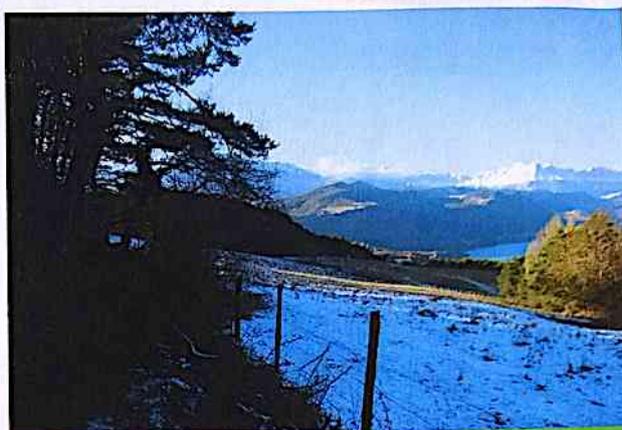
Après discussion sur l'avenir d'« Arrête ton ch'art », la petite assemblée du Comité des Fêtes semble partante pour cette année. Tout le monde est aussi d'accord pour thématiser cette soirée concert. Et d'après notre expérience de 6 ans, il semble ressortir que la musique celtique ou irlandaise ferait un bon thème. L'idée semble d'autant meilleure qu'il n'y a pas d'événement celtique sur le Trièves.

Lors de la discussion, des conditions ont été relevées pour la réussite de ce projet :

- Que l'idée fasse l'unanimité au sein de notre groupe actif CDF et que chacun s'investisse autant que possible en amont de ce projet.
- Que les groupes choisis répondent à notre attente : Dansant, communicatif avec le public, « bon » quoi !!
- Que le site du concert et la buvette-collation soient décorés selon le thème. Il faudra faire un travail de décoration ou mise en ambiance simple mais efficace. L'idée est d'immerger avec nos humbles moyens le public dans une ambiance celtique, elfique, féérique, farfadésque, irlandaise, druidesque ...
- Que l'idée séduise les habitants pour qu'ils s'investissent sur le projet. Pour cela, il faudra communiquer, solliciter... Sans surplus d'aide extérieure à notre petit groupe, le projet même de petite dimension s'avérera fastidieux... Ce projet pourrait être l'occasion de rassembler les forces vives et créatrices de la commune autour d'un événement où chacun pourrait apporter sa touche : Arts manuels, Théâtre, Equestre, Culture, Agriculture, Ecologie, Gastronomie...

On en parle lors d'une prochaine réunion. Toutes idées ou toutes personnes intéressées par le projet sont les bienvenues à celle-ci, le 31 janvier 2014 à 20h30 à la mairie.

Frédéric FOLLLET



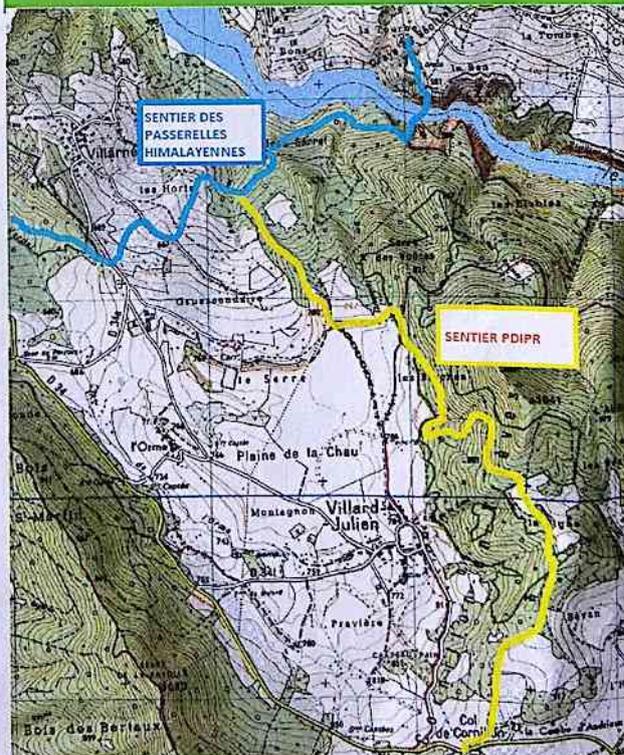
Nouveau sentier au départ du col de Cornillon

Trois nouvelles portions de sentier ont été ouvertes afin de proposer une jonction entre le Col de Cornillon et le sentier des Passerelles Himalayennes.

Ces portions ont été réalisées dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) par la Communauté de communes du Trièves.

Outre le fait de rejoindre les Passerelles, ce sentier offre la possibilité de faire une belle balade autour de Villard-Julien avec une belle vue sur le lac de Monteynard.

La distance de cette randonnée à profil descendant est de 4,5 km pour un dénivelé positif de 127 m. Il faut compter 1 h30 de marche.



LA FOURNÉE DE VIBUL

En ce beau samedi 3 août dernier s'est organisée la Fournée de Viljul. Pains et pizzas ont régalé les habitants présents devant le four à bois communal de Villard-Julien.

Fait nouveau, des canards ont fait l'animation. Grâce à un « loto coin-coin », le public a pu jouer et gagner des lots. Les bénéfices de cette journée permettent de renflouer les caisses du Comité des Fêtes.

NOËL 2013

Le Père Noël a encore une fois retrouvé le chemin de Cornillon. Il a rencontré les enfants à Villard-Julien puis s'est envolé pour l'Aubépin où les enfants et les parents ont pu s'essayer à la grillade de chamalow sur un brasero improvisé. Merci aux personnes ayant fait le déplacement pour cette rencontre sympathique.



MON VOISIN EST UN ARTISTE

Créée depuis trois ans par une équipe de bénévoles, le principe de "mon voisin est un artiste", a donné lieu à trois expositions pleines de créativité et de convivialité.

Le succès de 2013 étant confirmé, la quatrième édition est en cours de préparation pour juillet 2014. Le thème précédent, très apprécié, évoquait sous différentes formes la flore du Trièves. Aussi, les participants ont tous souhaité prolonger le plaisir de cette découverte, non sous la forme d'une exposition, mais sous des modes d'expressions plus engagés.

Nous présenterons donc, cette année, pendant une semaine, une série d'ateliers ouverts au public et des démonstrations de savoir-faire. Nous aurons de nouveau : les ateliers de Land-Art ouvert aux enfants et aux adultes, de composition florale, d'écriture, et la promenade botanique avec créations d'herbiers. A ceux-ci, s'ajouteront : découverte du dessin et du pastel sec, du modelage, de la sculpture sur bois, de broderie et de patchwork, de la vannerie, de préparations simples de produits cosmétiques à base de plantes.

D'autres "voisins" sont invités cordialement à participer et à partager ce moment, maintenant rituel.

Madalène Hally et Denis Porelman

Créée il y a trois ans par une équipe de bénévoles, l'exposition « Mon voisin est un artiste » en est la preuve. Elle est devenue, en juillet de chaque année, un nouveau lieu de créativité et de convivialité.

Le succès étant confirmé, la quatrième édition 2014 est en cours de préparation. Et pourtant ce n'était pas naturel d'instaurer un tel rituel dans une petite commune de 170 h, éclatée et répartie sur un vaste territoire comprenant dix hameaux et lieux dits habités. (1)

Pour réussir il fallait une idée, de la volonté et de la ténacité, une équipe, un lieu, des participants enthousiastes et efficaces et des soutiens, mais d'abord et surtout une âme fédératrice.

Qui est mon "voisin"? C'est un résident de notre village qui dans l'intimité, cherche à exprimer ce qui lui plaît selon un style bien à lui.

Pour qu'il soit créatif il faut que l'imagination et la sensibilité guident sa main en utilisant des techniques aussi différentes les unes que les autres telles que la peinture, le dessin, l'art floral, l'écriture, la sculpture, l'encadrement, la poterie...et lui permettent de révéler son originalité en jouant et en s'exprimant avec les couleurs, les formes, les volumes, les proportions, les mots, les expressions, les impressions, les matières (tissus, bois, pierre, terre, simples graminées ou fleurs des champs) qui lui sont personnelles.

Le jour de l'exposition l'artiste franchit une nouvelle étape : il accroche son œuvre en pleine lumière sous les voûtes de la grande salle et la livre à la vue du public en dévoilant un trait inconnu de sa personnalité. C'est un grand moment de fierté pour les uns et de respect pour les autres.

Ici, aucun commerce. On ne vend rien; on offre le fruit de son plaisir au regard de son « voisin ». Et exposer son œuvre c'est aussi sortir de sa solitude pour aller vers les autres. C'est donc un moment extraordinaire, où loin des petits ou des grands soucis de la vie quotidienne, la convivialité se colore et s'illumine. Le lieu de création devient un lieu de vie.

Hélas, de nombreux « voisins » pratiquant d'autres formes artistiques ne se sont pas fait connaître. Souhaitons donc en toute simplicité qu'ils se joignent à cette œuvre commune. Les enfants, bien sûr, sont accueillis et des ateliers spécifiques leur sont dédiés.

Si quelqu'un ne se sent pas encore prêt à participer en tant que créateur, il est invité à venir encourager un "voisin".

Bref "mon voisin est un artiste" est une œuvre en soi. Elle est stimulante et gratifiante pour notre village. Cela s'appelle aussi une fête.

Denis Porelman

1) Villard Julien, Le Grand Oriol, le Petit Oriol, la Grange du Baron, le château de Cornillon, la Combe d'Andrieu, l'Aubépin, les Richards, Blanchardeyres, la Citadelle.

